



Le temps de la solidarité intergénérationnelle - le temps de combler partiellement le retard de la compensation du renchérissement de l'AVS.

L'AVS permet la liberté et l'indépendance - aux personnes âgées comme aux jeunes.

Les primes d'assurance maladie ne cessent d'augmenter, tout comme les loyers par exemple, les denrées alimentaires sont devenues plus chères ces derniers temps et malheureusement, l'allocation vieillesse a été supprimée pour environ 30 000 personnes à partir de 2024 et d'innombrables personnes ont subi une réduction.

La commission des retraités de l'Union syndicale du canton de Zurich GBKZ est déçue par la lettre des anciens conseillers fédéraux Doris Leuthard, Adolf Ogi et Johann Schneider-Ammann, respectivement Pascale Couchepin et Josef Deiss. Ces anciens conseillers fédéraux ont une rente de retraite de plus de 200'000 francs/an et nous trouvons cela inconvenant et irrespectueux envers nous, les retraités, qui avons beaucoup moins et qui ne nous accordons même pas le retard ou la compensation du renchérissement de l'AVS de ces dernières années.

Nous, qui avons travaillé toute notre vie et apporté notre contribution à la Suisse actuelle, trouvons cette lettre déplacée et manipulatrice.

Le fait que les lettres aient été adressées personnellement nous semble douteux. Nous soutenons clairement la liberté de parole et d'expression, y compris celle des anciens conseillers fédéraux.

Cette action concentrée s'apparente toutefois à une manipulation, à un endoctrinement du corps électoral par des figures d'autorité.

La commission des retraités de la GBKZ condamne cette tentative, d'intimider les électeurs par un pessimisme irresponsable.

C'est précisément face à cette atteinte indue à la liberté d'opinion que nous appelons à un OUI convaincu à la 13e rente AVS, pour le bien des femmes, des petits paysans, des jeunes générations également.

Les arguments en faveur d'une 13e rente AVS reposent sur de solides considérations sociopolitiques.

Il s'agit de reconnaître le travail de toute une vie, d'assurer la stabilité financière à la retraite et de promouvoir la justice sociale.

Cette mesure constituerait une étape importante pour améliorer la sécurité financière des retraités.

des retraités et de promouvoir une cohésion sociale plus juste et plus solidaire en Suisse.

L'égalité et la reconnaissance du travail jouent également un rôle crucial dans ce débat.

L'AVS a historiquement reconnu le travail d'assistance, souvent effectué par les femmes.

Une 13e rente AVS renforcerait encore cette approche et contribuerait à l'égalité des sexes.

L'AVS n'est pas une institution d'assistance, mais une rente de vieillesse qui profite à tous.

Toute entreprise qui pense socialement devrait être en mesure de payer des frais supplémentaires pour l'AVS de -.80 francs par collaborateur.

Monter les générations les unes contre les autres n'est pas la bonne solution.

Au nom du comité directeur de la commission des retraités de la GBKZ, Mario Galli, Köbi Hauri



Die Gewerkschaft
Unia Zürich Schaffhausen
Unia Rentnerinnen- und Rentnergruppe Kanton Zürich

Personalverband des Bundes PVB

Pensionierte Zürich Region

- Pensionierten-Vereinigung
- VBZ Veteranenbund VPOD
- Zürich Lehrberufe Pensionierte
- Zürich Kanton Pensionierte
- Zürich Eidg. Personal

Perte de pouvoir d'achat des retraité-e-s		
	Personnes seules	Couples
Loyers	+ 800	+ 700
Assurance-maladie	+ 770	+ 1590
Chauffage	+ 410	+ 790
Transports	+ 40	+ 70
Essence	+ 150	+ 360
Alimentation	+ 240	+ 440
Electricité	+ 320	+ 480
Autres produits	+ 780	+ 1650
TOTAL	+ 3 510	+ 6 080

Personnes seules de 65 ans et plus :
revenus et dépenses (en francs par mois)



La caisse maladie et le renchérissement coûtent un mois de rente

Loyers, primes d'assurance maladie, électricité, alimentation :
tout est plus cher - un mois de rente en moins !



... et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres,
...du préambule de la Constitution fédérale !